



A l'attention de Mesdames et Messieurs
les membres du conseil communautaire

*Copie pour information :
aux suppléantes et suppléants
et aux membres des conseils municipaux*

Villeneuve-de-Berg, le 20 septembre 2024

NR : GT/2024/157
Contact : Guy Trembley, DGS
direction@bergetcoiron.fr / 04 82 77 11 32

Madame, Monsieur,

Je vous invite à participer à la réunion du conseil communautaire de la communauté de communes Berg-et-Coiron qui aura lieu le :

Jeudi 26 septembre 2024 à 18 h à la grande salle de l'Imaginaire (Lussas)

L'ordre du jour des délibérations soumises au vote du conseil est le suivant :

- Administration / Finances :

- 1) Validation du procès-verbal de la séance du 4 juillet 2024
- 2) Répartition dérogatoire à la majorité des deux tiers du FPIC « 2024 »
- 3) Attribution de subventions aux associations au titre de la 4ème vague d'instruction
- 4) Exonération de TEOM des locaux à usage industriel et commerciaux pour l'année 2025
- 5) Actualisation des tarifs de location de l'Imaginaire
- 6) Fixation des tarifs de location du bâtiment acquis auprès de la CCI de l'Ardèche et situé à Saint-Jean-Le-Centenier
- 7) Remplacement de Patricia EYRAUD en tant que déléguée suppléante au syndicat mixte du Pays de l'Ardèche méridionale
- 8) Désignation d'un représentant au Comité Local pour l'Emploi « secteur Sud »
- 9) Conclusion de la convention de partenariat avec l'ANCT pour l'accompagnement numérique sur mesure des collectivités de Berg&Coiron
- 10) Modification du document unique d'évaluation des risques professionnels

- Services à la population :

- 11) Validation de la convention de préfiguration pour le développement de l'éducation artistique et culturelle en Berg&Coiron
- 12) Validation de la convention de préfiguration de partenariat pour le développement de la lecture publique en Berg&Coiron
- 13) Validation de la convention de mise à disposition par la commune du ténement de l'ancienne aire de camping-car
- 14) Validation de l'avenant n°1 avec l'hôpital pour l'occupation des locaux de la maison de santé

- Aménagement / Développement :

- 15) Validation de l'avenant n°1 à la convention d'objectifs « 2024 » avec l'office de tourisme intercommunal
- 16) Validation de l'avenant n°3 à la convention « service commun PVD » avec la commune de Villeneuve-de-Berg
- 17) Validation de l'avenant n°2 à la convention de reversement « crédits d'ingénierie Banque des Territoires » avec la commune de Villeneuve-de-Berg
- 18) Validation de l'avenant n°1 à la convention de mise à disposition d'un agent de la communauté à l'association pastorale du Coiron
- 19) Validation des contrats de mandat « FEADER » à conclure avec chaque exploitant aidé dans le cadre du second plan pastoral territorial
- 20) Validation de l'avenant n°1 à la convention de partenariat « PPT 2 » avec la communauté de communes Ardèche Rhône Coiron et la communauté d'agglomération Privas Centre Ardèche
- 21) Validation des avenants aux conventions opérationnelles « photovoltaïque sur bâtiments agricoles » et « comité local d'installation » avec la Chambre d'Agriculture de l'Ardèche
- 22) Validation de la convention « Vignobles et Découvertes 2024 » avec 2000 Vins d'Ardèche

En cas d'empêchement, vous pouvez donner pouvoir soit à votre suppléant (uniquement pour les communes disposant d'un seul siège) soit à un autre membre du conseil.

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

**Le Président,
Driss NAJI**

